

LA DÉNOMINATION DANS LE FRANÇAIS PARLÉ :

Une interprétation
pour les "répétitions" et les "hésitations"

Le terme de "dénomination" me servira ici à désigner, d'une façon volontairement assez vague, ce qui a trait au fait de nommer, c'est-à-dire à assigner du lexique. Sur cet immense problème, les études ont été très nombreuses; cependant je ne ferai aucune référence érudite; j'aborderai la question par un biais modeste, en m'intéressant à ce qui se passe dans les corpus de français parlé. Les opérations de dénomination sont perceptibles dans le langage parlé à travers ce qu'on appelle souvent "répétitions, erreurs, hésitations, recherches du mot juste"; c'est dans ce domaine que je voudrais poser la question de la dénomination. Voici un exemple ¹ :

(1) ah oui il y a comme dans tous les groupes / il y a des
toujours heu bon heu il y a toujours des / des relations
interperso enfin heu entre personnes enfin / heu / heu /
relations de domination et coetera (MFM, 2, 24)

Je parlerai, pour résumer ces phénomènes, de "répétition-hésitation". Le lecteur peu habitué à lire des transcriptions de français parlé juge très irritantes ces répétitions-hésitations. Certains grammairiens classiques y ont vu des caractéristiques particulièrement désastreuses du langage parlé, des sortes de "scories" indignes de toute analyse ². Dans les publications du GARS, nous nous y sommes intéressés à plusieurs

reprises, en particulier pour l'étude des "bribes" ³. Je voudrais y revenir en observant un aspect de la question : la relation qu'il y a entre la "répétition-hésitation" et le problème général de la dénomination, en me limitant à un cas : celui des groupes nominaux construits par des verbes ⁴; pour l'exemple cité, il s'agirait des fragments en italiques :

il y a toujours *des des relations interperso* enfin heu
entre *personnes* enfin heu heu *relations de domination*
et *coetera*

Il s'agit de savoir si la répétition-hésitation, ainsi délimitée, est un phénomène bien particulier, qu'on doit traiter comme une maladresse typique de la langue parlée, une sorte de raté par rapport à un exercice normal du langage, ou si c'est un phénomène fondamental, qu'on trouve dans tout exercice du langage, et pas seulement dans la langue de conversation. Je soutiendrai l'idée qu'il s'agit d'un phénomène fondamental qui doit recevoir un statut dans la description linguistique, indépendamment de l'effet, plaisant ou déplaisant, qu'il provoque. Sous certains de ces aspects, le phénomène est connu, et figure en bonne place dans les traités de stylistique et de rhétorique : la répétition est une figure de style, par exemple. Pour prolonger l'étude que je présente ici, il faudrait citer des exemples "de style", qui comportent des "répétitions-hésitations" très proches de celles que j'observe dans le langage parlé. On pourrait utiliser à cet effet des travaux comme ceux de Cl. Buridant (1980), qui traitent des "couples synonymiques" dans la littérature entre le Moyen Age et le XVIIe siècle.

Comme je voudrais m'intéresser surtout aux problèmes de la dénomination lexicale, j'écarterai un certain nombre d'autres facteurs qui interviennent dans les répétitions-hésitations; par exemple, les *heu* de la transcription qui notent, *vaille que vaille*, les remplissages vocaliques typiques de l'hésitation,

il y a toujours *heu* bon *heu* il y a toujours des des rela-
tions interperso enfin *heu* entre personnes enfin *heu heu*
relations de domination

Je n'analyserai pas non plus les "amorces de lexique", qui ont été étudiées par C. Jeanjean (1984), comme on en voit dans :

(2) et le mari devait venir pour lui faire un biz un pour lui
faire un baiser sur la jambe (Brunet D, 21, 6)

"Un biz" est probablement une amorce de "un bisou", nom lexical abandonné au profit de "un baiser". Ces "heu" et ces amorces signalent très nettement les effets d'hésitation et font difficulté pour la lecture des transcriptions; mais je voudrais voir ce qu'il en est de la répétition-hésitation dans le lexique, compte non tenu de ces marques très voyantes. Trois aspects me paraissent importants à examiner : la linéarité, la référence, la dénomination en tant que telle. J'accorderai également une place importante aux relations entre l'énoncé et l'énonciation.

1. LA LINEARITE

C'est en partie à cause de la disposition linéaire du texte que les répétitions-hésitations lexicales sont irritantes; les habitudes courantes de disposition pour les textes en prose, enchaînant chaque mot l'un derrière l'autre, ne sont pas bien adaptées à la lecture de ces transcriptions. Il suffit de rompre cette linéarité pour que ce soit déjà plus facile à lire, comme dans la disposition suivante (d'où les "enfin" ont été provisoirement écartés) :

il y a toujours des
des relations interperso
entre personnes
relations de domination

C'est le type de disposition que nous avons adoptée pour les "configurations" publiées par le GARS⁵. Les répétitions-hésitations sont alignées les unes sous les autres en colonnes, de sorte que ces colonnes sont formées d'éléments syntaxiques homogènes : liste de prédéterminants nominaux (deux fois "des"); liste des nominaux (deux fois "relations"); liste des éléments de type adjectival construits par le nom ("interper-

so", "entre personnes", "de domination"). Au total ces listes forment l'ensemble du syntagme nominal qui est dans la valence du verbe "il y a"; on pourrait donner comme têtes de listes des équivalents pronominaux : "comme ça" pour résumer la partie adjectivale; "ça" pour résumer l'ensemble du syntagme nominal :

il y a toujours	des	
	des	
	des relations	interperso
	relations	entre personnes
		de domination

		"comme ça"

		"ça"

Une disposition de ce genre permet de voir comment "avance" le texte; il avance à la fois selon un déroulement syntagmatique, représenté horizontalement :

il y a toujours des (+ syntagme nominal)

Verbe + Adverbe + Valence verbale,

et selon un déroulement paradigmatic, représenté sur un axe vertical : énumération de quatre éléments qui représentent à leur façon une réalisation de la valence verbale. Le texte comporte des "retours en arrière"; on passe de "entre personnes", partie interne du nominal, à un retour vers le nominal : "relations de ..." (ce serait la même chose dans un exemple comme "il y a des relations entre personnes, relations que je trouve insupportables"). Parfois le retour en arrière est plus accentué; il oblige à tenir compte d'une "liste" qui n'avait pas été annoncée auparavant :

(3) il faut qu'ils heu les bergers il faut qu'ils sachent soigner leurs animaux
(Brunet A 4, 4)

il faut qu'ils
les bergers il faut qu'ils sachent soigner leurs ...

Ici on a tout d'abord, avec "il faut qu'ils", l'annonce d'une construction verbale, sans lexique (le lexique du verbe qui suit "ils" n'est pas donné); puis à nouveau "il faut qu'ils", cette fois suivi du

Je n'analyserai pas non plus les "amorces de lexique", qui ont été étudiées par C. Jeanjean (1984), comme on en voit dans :

(2) et le mari devait venir pour lui faire un biz un pour lui
faire un baiser sur la jambe (Brunet D, 21, 6)

"Un biz" est probablement une amorce de "un bisou", nom lexical abandonné au profit de "un baiser". Ces "heu" et ces amorces signalent très nettement les effets d'hésitation et font difficulté pour la lecture des transcriptions; mais je voudrais voir ce qu'il en est de la répétition-hésitation dans le lexique, compte non tenu de ces marques très voyantes. Trois aspects me paraissent importants à examiner : la linéarité, la référence, la dénomination en tant que telle. J'accorderai également une place importante aux relations entre l'énoncé et l'énonciation.

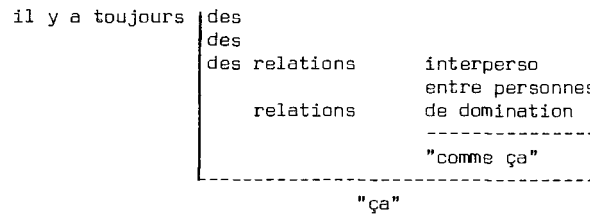
1. LA LINEARITE

C'est en partie à cause de la disposition linéaire du texte que les répétitions-hésitations lexicales sont irritantes; les habitudes courantes de disposition pour les textes en prose, enchaînant chaque mot l'un derrière l'autre, ne sont pas bien adaptées à la lecture de ces transcriptions. Il suffit de rompre cette linéarité pour que ce soit déjà plus facile à lire, comme dans la disposition suivante (d'où les "enfin" ont été provisoirement écartés) :

il y a toujours des
des relations interperso
entre personnes
relations de domination

C'est le type de disposition que nous avons adoptée pour les "configurations" publiées par le GARS⁵. Les répétitions-hésitations sont alignées les unes sous les autres en colonnes, de sorte que ces colonnes sont formées d'éléments syntaxiques homogènes : liste de prédéterminants nominaux (deux fois "des"); liste des nominaux (deux fois "relations"); liste des éléments de type adjectival construits par le nom ("interper-

so", "entre personnes", "de domination"). Au total ces listes forment l'ensemble du syntagme nominal qui est dans la valence du verbe "il y a"; on pourrait donner comme têtes de listes des équivalents pronominaux : "comme ça" pour résumer la partie adjectivale; "ça" pour résumer l'ensemble du syntagme nominal :



Une disposition de ce genre permet de voir comment "avance" le texte; il avance à la fois selon un déroulement syntagmatique, représenté horizontalement :

il y a toujours des (+ syntagme nominal)

Verbe + Adverbe + Valence verbale,

et selon un déroulement paradigmatique, représenté sur un axe vertical : énumération de quatre éléments qui représentent à leur façon une réalisation de la valence verbale. Le texte comporte des "retours en arrière"; on passe de "entre personnes", partie interne du nominal, à un retour vers le nominal : "relations de ..." (ce serait la même chose dans un exemple comme "il y a des relations entre personnes, relations que je trouve insupportables"). Parfois le retour en arrière est plus accentué; il oblige à tenir compte d'une "liste" qui n'avait pas été annoncée auparavant :

- (3) il faut qu'ils heu les bergers il faut qu'ils sachent soigner leurs animaux
(Brunet A 4, 4)

il faut qu'ils
les bergers il faut qu'ils sachent soigner leurs ...

Ici on a tout d'abord, avec "il faut qu'ils", l'annonce d'une construction verbale, sans lexique (le lexique du verbe qui suit "ils" n'est pas donné); puis à nouveau "il faut qu'ils", cette fois suivi du

lexique de la construction verbale ("sachent soigner leurs animaux"), mais avec un retour en arrière : "les bergers"; c'est un élément lexical en rapport avec le sujet "ils", introduit comme en surcharge, dans une position que nous avons appelée "associée" ⁶.

Les effets de listes et de retours en arrière sont plus faciles à lire lorsqu'on leur donne une représentation graphique sur deux axes. C'est bien la lecture graphique qui fait difficulté puisque à l'oral, d'après le témoignage de nombreux observateurs ⁷, l'auditeur ne semble pas gêné par les répétitions-hésitations; on dirait même qu'il ne les perçoit pas; par écrit, et surtout dans une représentation linéaire sur un seul axe, il les perçoit si bien que cela gêne sa lecture.

Une telle disposition en lignes et colonnes n'est pas seulement un trucage graphique; c'est aussi un début d'analyse syntaxique du phénomène de répétition-hésitation. Dans presque tous les exemples, on observe que les positions syntaxiques sont en place dès le début de l'énoncé, même si elles sont simplement "annoncées", par exemple par "des" pour le syntagme nominal ou "ils" pour le syntagme verbal. La répétition-hésitation concerne non pas la syntaxe elle-même, mais le remplissage lexical des positions syntaxiques. Dans la place de valence du verbe "il y a", on voit défiler :

- *des* : annonce du syntagme nominal, sans lexique
- *des relations interperso* : une réalisation lexicale pour le nom et pour l'élément de type adjectival
- *entre personnes* : une réalisation lexicale pour l'élément adjectival
- *relations de domination* : réalisation lexicale du nom (la même que précédemment) et nouveau lexique pour le type adjectival.

On a une énumération de lexique — identique ou différent — sur le même emplacement syntaxique.

La répétition-hésitation nous oblige en fait à "piétiner" sur le même emplacement syntaxique, en énumérant du lexique. Il s'agit de savoir si ce piétinement caractérise exclusivement la répétition-hésitation et la définit comme un phénomène très particulier, ou si on le

retrouve ailleurs, dans d'autres fonctionnements syntaxiques; si on le retrouve ailleurs, on peut dire que la répétition-hésitation n'est pas un phénomène vraiment spécifique.

On retrouve cet effet de piétinement dans au moins deux types de fonctionnement, qui sont reconnus comme très légitimes : la coordination et l'apposition. Ce sont des notions assez floues, dans leur acception courante, surtout en ce qui concerne l'"apposition". J'utiliserai le terme, avec tout le flou qu'il implique, dans son acception courante au niveau de la grammaire scolaire, sans le prendre à mon compte. Je ne m'en servirai du reste que pour montrer à quel point il est peu adéquat.

Les phénomènes de coordination et d'"erreur" ont déjà été rapprochés, en particulier par les psycholinguistes. Par exemple, W.J.M. Leevelt (1983) avait proposé de traiter les "erreurs" de discours avec les mêmes règles que les coordinations. Dans ce même numéro, M. Bilger ⁸ analyse certaines coordinations comme des réalisations lexicales d'un même élément syntaxique; elle souligne la parenté avec le processus de répétition-hésitation. Dans la coordination, les réalisations lexicales forment aussi des listes déroulées sur l'axe paradigmatique :

- {4} bon écoutez / je je vous répondrai / globalement en ce qui
concerne la Logirem / et la Ville de Marseille (Bus E 38, 12)
en ce qui concerne la Logirem
et la Ville de Marseille

"La Logirem" et "la Ville de Marseille" sont deux réalisations lexicales de la valence du verbe "concerne".

- {5} en ce moment il nous manque de la quincaillerie de la
droguerie (Bus E 9, 12)
il nous manque de la quincaillerie
de la droguerie

"De la quincaillerie" et "de la droguerie" occupent la place de valence de "il nous manque".

Pour l'apposition (qui est un phénomène mal défini), je prendrai des exemples simples de groupes nominaux, comme dans :

(6) parce qu'il n'y a qu'un boulanger et il n'y a qu'un Casino
une alimentation (Bus E 9, 10)

il n'y a qu' un Casino
une alimentation

(7) et là il y avait un agent de de la sûreté un beau balèse
hein Monsieur G (Alb 4, 15)

il y avait un agent de
de la sûreté
un beau balèse
Monsieur G

Chacun des éléments de la liste pourrait à lui seul assurer la valence du verbe.

La différence entre coordination et apposition apparaît dans la relation entre les termes énumérés. Pour l'apposition, selon la grammaire scolaire, on peut y insérer une relation prédicative :

un Casino (est) une alimentation
un agent de la sûreté (qui est) un beau balèse.

On ne peut pas le faire pour la coordination :

*la Logirem (qui est) la Ville de Marseille.

La grande différence entre les deux est dans l'effet de coréférence. Pour l'apposition, on a l'impression que les éléments de la liste réfèrent à une même chose, et sont donc coréférents entre eux. On peut en donner des illustrations faciles en choisissant des exemples inventés très simples :

(8) je pense à ton neveu
le fils de ta soeur

Cela fait, pour deux réalisations lexicales, un seul personnage. Si l'on cherche une équivalence pronominale, il n'y a qu'un seul pronom :

je pense à lui (et non *à lui, à lui)

C'est la même chose dans le cas de la répétition-hésitation. En re-

vanche, pour une coordination, toujours à partir d'exemples simples fabriqués, cela fait plusieurs personnages :

(9) j'ai pensé à ton cousin
 ta mère
 ta grand-mère

Ici, trois personnages distincts; dans une équivalence pronominale, on aura trois pronoms :

j'ai pensé à lui, elle, elle.

Pour des exemples fabriqués, la différence entre "répétition-hésitation", "coordination" et "apposition" semble simple; les trois phénomènes auraient en commun l'effet de listes lexicales; la coordination serait définie par la non-corréférence, les deux autres par la corréférence. Ce qui ferait par ailleurs la différence entre coordination et apposition d'une part, d'autre part la répétition-hésitation, c'est que dans un cas le procédé serait volontaire et dans l'autre il ne le serait pas; on peut résumer ainsi :

phénomènes de listes	corréférent	volontaire
coordination	-	+
apposition	+	+
répétition-hésitation	+	-

Ce raisonnement semble très bon lorsqu'on prend des exemples calculés; mais dans les exemples réels, toujours plus complexes, les choses ne sont pas aussi claires; on s'aperçoit que les trois procédés se chevauchent et qu'il est difficile d'isoler la répétition-hésitation en lui attribuant des caractéristiques propres. La question de la "référence" ne donne pas des réponses limpides, et l'aspect volontaire ou non du procédé est parfois indécidable, surtout quand on traite des différents types de dénomination.

2. LA REFERENCE

Il y a deux utilisations possibles des mots "référence" et

"référent". Selon l'usage le plus traditionnel, le référent est un objet du monde extérieur, dont on parle :

"The traditional semantic view of reference is one in which the relationship of reference is taken to hold between expressions in a text and entities in the world"

(Brown and Yule 1984, p. 204)

Je ne prendrai pas cette interprétation traditionnelle, mais plutôt celle qui guide certaines recherches sur le discours comme pour Brown et Yule (1984) :

"Let us say that an analytic distinction can be made between what is in the world and what we might describe as the representation in the mind of a person of what is in the world"

(Brown and Yule 1984, p. 206)

J'entendrai par "référence" cette relation que nous avons avec une représentation mentale de l'objet. La coréférence est une relation entre deux représentations; ce n'est pas nécessairement une relation d'identité totale.

Dès que l'on observe des exemples réels, on s'aperçoit qu'il n'est pas facile de distinguer entre "coordination" et "apposition" ou "répétition-hésitation" en utilisant la notion de coréférence. Voici quelques cas typiques :

2.1.

Dans des listes d'éléments coordonnés — avec ou sans "et" — il arrive que le dernier élément englobe référentiellement les premiers, par exemple dans :

(10) on peut considérer aussi que c'est un manque de solidarité vis-à-vis \neq euh des parents éloignés ou des amis \neq des compatriotes en général (Masa 606)

vis-à-vis des parents éloignés
ou des amis
des compatriotes en général

"Des compatriotes en général", cela inclut référentiellement "des parents éloignés" et "des amis". C'est régulièrement le cas lorsque l'on

a "en général" ou "et ... en général"; on pourrait avoir le même effet ici avec "et" :

vis-à-vis des parents éloignés ou des amis et des compatriotes en général

(11) on connaît déjà ce village et l'autre à côté et tous ceux-là en général (CI 83-2)

(12) ça fait deux jours ici et trois jours là-bas et donc cinq jours de consacrés à ça (CI 83-1)

ça fait deux jours ici
trois jours là-bas
et donc cinq jours de consacrés à ça

Pour l'exemple suivant, présenté sans son contexte, j'ai obtenu deux interprétations différentes; certains lecteurs de l'exemple comprennent qu'il y a quatre personnages en tout, d'autres comprennent qu'il y en a huit (en tenant compte du contexte, il est clair qu'il y en a quatre) :

(13) moi j'avais ma mère mon père ma grand-mère ma marraine quatre gendarmes sur le dos (Baral, 29, 5)

j'avais ma mère
mon père
ma grand-mère
ma marraine
quatre gendarmes sur le dos

Le dernier élément de la liste, ici "quatre gendarmes" peut être compris comme un dernier morceau de l'énumération; la liste est entièrement "coordonnée", et cela fait huit personnes. Mais le dernier élément peut être compris aussi comme un élément qui "totalise" les précédents : "quatre gendarmes" est coréférent avec l'ensemble des quatre syntagmes nominaux qui précèdent. Avec la même apparence de "coordination" et la même structure de liste, c'est un effet d'apposition.

2.2.

Il y a des éléments grammaticaux — pronoms ou constructions verbales — qui ne supportent pas la question posée sur la coréférence.

Par exemple, la répétition du pronom "personne" ne peut donner ni un effet de référence identique ni un effet de référence distincte :

(14) j'avais personne personne personne (Baral 33, 6)

La question à poser serait la suivante : dans "personne", dit la première fois, s'agit-il du même individu que dans "personne" dit la deuxième et la troisième fois ? Comme il s'agit de "zéro individu", la question de savoir si c'est "le même" est absurde.

La question de la coréférence est absurde également pour la valence de "être". Dans l'exemple (15),

(15) elle était ma marraine et ma tante (CI 83-6)

"ma marraine" et "ma tante" sont interprétés comme coréférents à un même élément sujet, "elle"; il s'agit nécessairement d'un seul et même individu, de par la construction et le sens de "être". Dans une équivalence pronominale, on aurait :

elle était ma marraine et ma tante / elle l'était

avec un pronom "l'" non variable en nombre; il serait impossible d'avoir "*elle les était". Il en va de même pour "un peuple et une nation" dans :

(16) Il comprend que la Corse c'est une / euh un peuple
et c'était une nation et que / on ne peut pas lui
refuser d'être un peuple et une nation quoi (Masa 640)

lui refuser d'être un peuple
et une nation

2.3.

Lorsqu'on examine certains cas de coréférence ou de non-coréférence, on s'aperçoit que ce sont des effets du lexique. Les exemples (5) et (6) sont caractéristiques de ces effets :

(6) il n'y a qu'un Casino une alimentation

(5) il nous manque de la quincaillerie de la droguerie

Il y a coréférence en (6) dans la mesure où l'on sait que "une alimen-

tation" cela inclut "un Casino" (qui est une sorte d'"alimentation" ici, et pas une salle de jeu); coréférence, on le traitera comme une apposition. En revanche en (5) on pourrait hésiter; pour certains locuteurs la "quincaillerie" est disjointe de la "droguerie"; en ce cas, c'est non coréférent, et on en fera une coordination; mais on peut très bien imaginer des locuteurs pour qui "droguerie" est une sorte de terme générique qui inclut "quincaillerie"; en ce cas, c'est coréférent et c'est interprété comme une apposition. L'effet de coréférence est en grande partie décidé par la connaissance que nous avons du lexique; elle ne dépend pas de la structure de listes. On peut s'attendre à trouver beaucoup d'exemples ambigus; en voici quelques-uns :

- (17) moi mon rêve ça serait \neq de \neq d'avoir une grande maison
 en pleine nature \neq avec *des chevaux* \neq *des juments*
 (Brunet A, 16, 3)
- (18) alors ils gardent *leurs anciennes petites maisons* *leurs*
anciennes petites propriétés
 (Masa 573)
- (19) des pays latins qui ont été enfin plus ou moins influen-
 cés par par par *l'esprit* \neq *méditerranéen* par par *la la*
 \neq *culture méditerranéenne*
 (Masa 472)
- (20) et quand ils sentent qu'il y a *des opprimés des gens* \neq
qui veulent \neq *faire une* \neq *autre vie*
 (Masa 681)

En (17) on peut comprendre qu'il y a deux référents distincts : d'une part des chevaux (mâles) et d'autre part des juments (femelles), et c'est une coordination; mais on peut tout aussi bien comprendre qu'il y a un seul référent : des chevaux (générique) qui seraient plus particulièrement des juments, et cela peut être interprété comme une apposition ou une hésitation (il suffirait d'un *euh*). En (18) doit-on comprendre que "leurs anciennes petites maisons" a un référent distinct de "leurs anciennes petites propriétés" ? (on pourrait évoquer d'une part des maisons, d'autre part des propriétés terriennes); doit-on plutôt comprendre que "propriétés" est un terme générique qui inclut "maisons" ? S'agit-il d'une apposition "volontaire", ou d'une répétition-hésitation non volontaire ? La question vaut-elle la peine d'être

posée ? Et vaut-elle la peine d'être posée pour (19) et (20) pour savoir si "l'esprit méditerranéen", c'est la même chose que "la culture méditerranéenne", et si "les opprimés" sont les mêmes que "les gens qui veulent faire une autre vie" ? Cette question sur le "même" et le "différent", qui paraissait légitime pour les exemples fabriqués, est ici inadéquate; on est tenté de répondre que c'est à la fois le même référent et pas tout-à-fait le même.

C'est que la notion de "référent" n'est pas une notion stable; ce n'est pas une donnée toute prête, avant le discours, sur laquelle le locuteur accrocherait un nom. Le référent se construit au fil du discours, et chaque nouveau "nom" qui lui est donné, ou chaque nouvelle occurrence du nom le modifie. On ne peut pas isoler d'un côté le référent et d'un autre les façons de le nommer. L'énumération de lexique qui défile dans les listes n'est pas une simple opération d'accrochage d'un nom, plus ou moins bien réussie. C'est une opération complexe où le référent se construit à coup de lexique. Les locuteurs jouent parfois sur cette instabilité du référent, comme dans ce joli exemple où "notre âge" dit la première fois est à la fois semblable à "notre âge" dit la deuxième fois, et différent :

- (21) parce qu'il est pas jeune maintenant hein alors pendant
la guerre il avait *notre âge* maintenant il a *notre âge*
hein (Alb 17, 14)

En gros, il a "le même âge", qui précisément n'est plus "le même âge".

3. LA DENOMINATION

Devant un effet de "répétition-hésitation", on a l'impression d'un trop-plein de lexique : là où un seul terme suffirait, il y en a plusieurs; c'est une sorte de "multidénomination"; dans la mesure où elle est jugée involontaire, elle paraît superflue. Je propose de prendre trois types d'exemples (parmi de nombreux exemples possibles) : celui de la répétition tautologique, celui de la "retouche", celui du questionnement sur le lexique.

3.1. La répétition tautologique

On trouve, dans un même emplacement syntaxique, la répétition du même lexique; il y a parfois, entre les deux occurrences, un commentaire comme "oui", "non", "enfin".

(22) faut que je fasse *les les amortisseurs* *oui les amortisseurs*

(Barb 8, 16)

Du point de vue de la quantité d'information communiquée, on pourrait juger tout-à-fait inutile cette répétition de "les amortisseurs"; si les deux mentions de ce lexique se valent, autant n'en fournir qu'une. Ce serait ici le type même de la répétition-hésitation superflue. Mais ce raisonnement qui s'appuie sur les nécessités de la communication, réduite à un simple apport d'information, me paraît insuffisant; ce n'est pas avec cela qu'on peut expliquer les énoncés tautologiques comme :

un sou est un sou
la loi c'est la loi

On sait très bien que les deux occurrences de "un sou" et de "la loi" assument des rôles différents.

Je propose de voir, dans la répétition tautologique de "les amortisseurs oui les amortisseurs" à la fois l'énoncé que produit le locuteur et le travail de dénomination qu'il fait sur ce qu'il énonce. La répétition ne porte pas sur le contenu de ce qu'il énonce; il ne s'agit pas de "deux fois des amortisseurs", ni d'amortisseurs intensifiés par la répétition. Il s'agit de la façon dont le locuteur énonce la dénomination qu'il construit. Il énonce "les amortisseurs" puis il confirme par "oui" la dénomination qu'il a fournie; il l'évalue, et ici cette évaluation est positive.

Il serait hasardeux de pousser plus loin et de chercher à savoir pourquoi son évaluation est positive : est-ce le "bon mot" ? Est-ce bien de cela qu'il s'agit ? Est-il justifié de le dire en ce moment ? ...

L'évaluation peut être négative :

- (23) y a *des ouvriers* ≠ non pas *des ouvriers* ≠ y a des gens qui viennent ils apportent les olives (Brunet C, 11, 12)

La dénomination "des ouvriers" est donnée, puis récusée par "non pas"; il en vient une suivante, avec la reprise du verbe, "ya des gens" :

y a des
des ouvriers
non pas des ouvriers
y a des gens qui viennent

Si on annule le premier lexique "des ouvriers", on annule du même coup l'évaluation qui en a été faite, et toute trace du travail sur la dénomination; or cela peut avoir son importance de savoir que "des ouvriers" est un des aspects possibles de cette dénomination; on a pu prendre ces "gens qui viennent" pour "des ouvriers".

- (24) on a vu que presque en dehors du moulin ≠ là un peu quand on rentre ≠ y avait *des sacs d'olives* ≠ pas des sacs ≠ des cartons quoi ≠ *des cagettes d'olives* (Brunet C, 21, 13)

y avait des sacs d'olives
pas des sacs
des cartons
des cagettes d'olives

A propos du référent progressivement construit dans cette liste, on pourrait dire qu'il est tel qu'il a pu être désigné à la fois par "des sacs" et "pas des sacs"; c'est ce qu'on aurait comme effet dans "des sortes de sacs", "comme des sacs", "des choses qui étaient des sacs mais pas vraiment des sacs". Les diverses désignations se corrigent les unes les autres et forment autant de facettes par lesquelles a été construite la dénomination.

Ces différentes occurrences sont successives; la successivité n'indique pas, comme on le voit parfois pour la coordination-type, une chronologie des faits énoncés :

il a mangé une salade, une viande, un dessert,

Il s'agit d'une chronologie propre aux opérations de dénomination, avec

les différentes étapes qu'elles comportent. Dans les productions de français parlé, les opérations qui portent sur le contenu de l'énoncé sont mêlées à celles qui concernent l'énonciation elle-même. Les étapes de la dénomination ont la même apparence que les étapes successives de faits rapportés.

Les évaluations faites sur la dénomination peuvent être très diverses, elles ne se limitent pas à "oui" et "non". On en trouve sous la forme de "mais (alors)", qui invitent à prendre la dénomination dans son sens le plus fort :

(25) elle lui a donné *une bonne* mais alors *une bonne raclée*

(Baral 69, 12)

C'est une tournure qui a été étudiée par A. Culioli (1980). Parfois il est difficile de définir le type d'évaluation qui intervient, surtout lorsque le commentaire est sous la forme de "enfin" :

(26) on a toujours besoin de se situer *par rapport aux autres* enfin *par rapport aux autres*

(MFM 2, 67)

(27) enfin ce qu'elle dit n'apporte pas *de solution* enfin *de solution*

(MFM 3, 67)

Peu importe qu'on arrive ou non à cerner le type d'évaluation dont il s'agit; ce qui me paraît important, c'est de donner un statut à cette répétition tautologique. La question de savoir si le procédé est volontaire ou non tombe d'elle-même. Peu importe que le locuteur ait "fait exprès" de répéter "les amortisseurs" si cette répétition peut trouver une explication dans le fonctionnement linguistique. Volontaire ou non, c'est du reste indécidable. On est tenté de dire "involontaire" quand le procédé paraît inutile; si la répétition tautologique a un rôle dans les opérations de dénomination, elle est d'une certaine façon utile. En ce cas, il n'y a plus de grandes différences à faire la répétition et l'apposition; les deux procédés éclairent la dénomination par différentes facettes; la seule différence serait que la répétition tautologique porte plus sur la façon d'énoncer que sur ce qui est énoncé.

3.2. Les "retouches"

J'appelle "retouches" les listes lexicales qui comportent à la fois la répétition d'un élément identique et la mention d'éléments différents :

- (28) Verduron il y a une population *assez importante* / euh *relativement importante*
(Bus E, 11, 12)

Ici on a un changement entre "assez" et "relativement". La différence peut tenir à une adjonction, comme dans :

- (29) il y avait également *des magasins des petits magasins*
qui offraient *des services* euh *des* / *services de tous les jours*
(Masa 316)

- (30) je suis toujours été arrêtée *par les Français* / *que par les Français*
(Alb 10, 15)

On passe dans ces deux exemples d'une séquence plus courte à une séquence plus longue :

des magasins / des petits magasins
des services / des services de tous les jours
par les Français / que par les Français

Les commentaires des retouches sont intéressants; un commentaire fréquent est "si tu veux", comme dans :

- (31) mais c'est / ça a été reconnu *par les sociologues*
par les historiens des religions si tu veux
(Masa 443)

Le "si tu veux" induit l'idée qu'on peut nommer la chose d'une façon, puis d'une autre, en tenant compte du point de vue du locuteur (ou en faisant semblant d'en tenir compte).

Il arrive que la retouche consiste en un petit travail de lexicologue qui précise sa dénomination, en procédant par exemple par opposition :

- (32) c'est une particularité de la Corse d'être / euh une / grande une *d'une grande dévotion* / euh / *pas dévotion au point de vue de tout croire dans l'église* non / *mais d'une grande dévotion* / *parce que par générosité* les Corses sont généreux
(Masa 414)

L'opposition porte sur :

"dévotion" au point de vue de tout croire
 "dévotion" par générosité

Le commentaire comporte le terme "point de vue", tout-à-fait bien adapté à ces différents points de vue à l'oeuvre dans la dénomination. Il faut remarquer que ce genre de discussion métalinguistique sur l'interprétation lexicale se fait souvent sur le mot lexical sans article : "dévotion" et non pas "une dévotion". On a le même procédé dans :

(33) c'est que les fêtes étaient beaucoup *des fêtes religieuses* / *fêtes religieuses* entendu / mais pas *fêtes dévotes* / *religieuses* mais pas *dévotes* (Masa 340)

Ce sont de bons exemples pour voir à quel point les faits énoncés sont mêlés au travail d'élaboration de la dénomination. L'activité informative et l'activité "métalinguistique" sont ici totalement liées.

Dans ces retouches accompagnées de commentaires, on ne pourrait pas effacer une des réalisations lexicales au profit d'une autre; elles coexistent; un exemple le montrera bien, c'est celui du "bateau à voile" et du "bateau à moteur" :

(34) moi j'en ai fait deux fois deux fois *du bateau à voile*
 enfin *du bateau à moteur* seulement quand il faisait
 trop de vent on mettait le moteur parce qu'il a les
 voiles et le moteur (Brunet A 69, 12)

On ne pourrait pas effacer "bateau à voile" sous prétexte que le référent est en fait "bateau à moteur"; comme l'explique bien le locuteur il s'agit d'un référent qui est les deux à la fois, et on construit ce référent avec une dénomination "à retouches" parce que de toute façon il n'y a pas de mot pour le dire.

La répétition-hésitation fonctionne ici comme un système de gloses inséparables du texte. Savoir si elle est volontaire ou non n'est plus une question intéressante.

3.3. Le questionnement sur le lexique

C'est le procédé qui paraît le plus nettement "involontaire"; il laisse penser que le locuteur ne trouve pas — ou pas du premier coup — le moindre mot pour faire sa dénomination. Il se traduit par des formes comme "comment ça s'appelle", "comment je pourrais dire", "je ne sais pas", qui prennent la place d'un lexique nominal, avec la détermination adéquate : "une comment ça s'appelle". On en arrive presque à l'équivalent de "un je ne sais quoi" :

- (35) j'ai *une euh comment ça s'appelle une phlébite au bras droit*
 (Dorot 3, 82, 12)

j'ai une comment ça s'appelle
 une phlébite au bras droit

- (36) en dessous de / en dessous de sa robe elle avait mis
 comme / ici je sais pas comment dire / comme un je
 sais pas / comme un / comme *un bracelet* en dessous
 de sa jambe
 (Brunet D 20, 15)

elle avait mis comme ici je sais pas comment dire
 comme un je sais pas
 comme un
 comme un bracelet

En (36), le questionnement sur le lexique tient lieu de remplissage lexical provisoire : "comme un je sais pas". Viennent ensuite d'autres remplissages : "comme un" (avec un lexique vide); "comme un bracelet" (avec un lexique réalisé). Le contexte montre qu'il s'agit de ce qu'on appelle ordinairement une "jaretière". Dans toute cette liste, on note la présence de "comme", qui donne une nuance d'approximation lexicale.

Il arrive qu'il n'y ait pas d'autre remplissage lexical que le simple questionnement :

- (37) tu sais à côté de / comment elle s'appelle la roue
 qui tourne / y avait le mur là puis à côté y avait
 du lierre
 (Brunet C 14, 6)

Dans un autre type, c'est l'incomplétude lexicale qui tient lieu de

lexique; le locuteur fournit l'emplacement syntaxique, mais pas le lexique :

- (38) et toi *tu te saoules de* mais moi je sais ce que je
dis (Poux I, 12, 11)

La place d'un nominal dans la valence de "tu te saoules" est indiquée par "de". On trouve souvent ce procédé de "lexique vide" pour les valences de "être" :

- (39) nous avons des commerçants mais des commerçants *qui*
ne sont / euh qui sont euh / qui profitent un peu
de la circonstance (Bus E, 9, 8)

Dans certains cas on peut y voir un procédé de style volontaire; laisser en suspens le lexique de "être" permet de dire "l'indicible" :

- (40) vous êtes assez sympathique *vous êtes* on s'attend pas
à un jeune homme comme ça (Pagne II, 6)
- vous êtes assez sympathique
vous êtes

Même à ce pôle extrême de la dénomination, on peut fournir un statut syntaxique et lexical pour le phénomène d'hésitation; à supposer qu'il s'agisse ici d'un procédé vraiment "involontaire", il n'en reste pas moins qu'on peut l'analyser. Cette sorte de "désarroi lexical" (ou de jeu du désarroi lexical) fait partie des problèmes de la dénomination.

CONCLUSION

Il me semble qu'on peut soutenir l'idée que les répétitions-hésitations font partie d'un fonctionnement fondamental dans tout exercice de la langue : la construction de la dénomination. Pour admettre cette interprétation, il faut admettre que les référents dont parlent les discours ne sont pas donnés à l'avance mais construits par approches successives dans le discours. Il faut admettre aussi que des notions comme "coordination" ou "apposition" sont des effets de sens

produits par le lexique ou par d'autres facteurs, à partir d'un fonctionnement fondamental qui est celui de l'énumération lexicale.

J'ai essayé de montrer comment je voyais une interaction constante entre le contenu des énoncés et le travail de l'énonciation. Il me semble que l'étude du français parlé nous enseigne ici quelque chose d'important : on ne peut pas isoler d'un côté l'objet produit par l'activité de langage (un énoncé) et d'un autre côté l'activité productrice de ce langage; les deux sont intimement liés.

A travers les exemples de répétition-hésitation on a pu voir que la syntaxe — en l'occurrence la syntaxe des constructions verbales — apparaît comme un cadre toujours nettement posé; c'est le lexique développé dans ce cadre syntaxique qui se développe selon des procédés complexes d'énumération; c'est pour le lexique que l'on doit faire état de ce déroulement chronologique particulier de la dénomination. La répétition-hésitation est un phénomène qui affecte les réalisations lexicales, et qui ne touche pas la syntaxe.

Claire BLANCHE-BENVENISTE
Université de Provence

★

NOTES

- ¹ Les exemples sont cités sous la forme qu'ils ont dans les transcriptions du GARS. Ils ne comportent aucune ponctuation. Le signe "∕" marque une petite pause; "--" marque une pause moyenne; "----" marque une pause longue. Les références des exemples renvoient aux corpus du GARS.
- ² Le mot de "scories" est de P. IMBS (1984).
- ³ Les "bribes" ont été étudiées dans des articles de *Recherches sur le français parlé*, n° 2 et n° 3.
- ⁴ "Construit par le verbe" a été défini dans BLANCHE-BENVENISTE (1983), BLANCHE-BENVENISTE *et alii* (1984). Il s'agit des compléments et des sujets du verbe.

- 5 Les "configurations" ont été étudiées dans le numéro 2 de *Recherches sur le français parlé*, 1979, pp. 163-208.
- 6 Les "associés" ont été définis dans le cadre de l'approche pronominale (cf. note 4). Ce sont des éléments qui ne sont pas construits par le verbe.
- 7 Voici ce qu'en disent BOMMER et LAVER (1968, p. 2) :
 "Dans la conversation courante, tout se passe comme si nous passions une sorte de contrat social tacite, à la fois en tant que locuteurs et en tant qu'interlocuteurs, pour écarter ces phénomènes de notre claire conscience; comme si nous regardions, au-delà, l'énoncé régulier et idéalisé"
 (la traduction est de moi).
- 8 Voir dans ce même numéro l'article de M. BILGER, "ET, quoi de neuf?".

★

REFERENCES

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1982), "Examen de la notion de subordination", *Recherches sur le français parlé*, n° 4.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., DEULOFEU, J., STEFANINI, J., VAN DEN EYNDE, K. (1984), *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- BOOMER, D.S. and LAVER, J.D.M. (1968), "Slips of the tongue", *British Journal of Disorders of Communication*, 3, 2-11.
- BROWN, Gillian and YULE, George (1984), *Discourse Analysis*, Cambridge University Press.
- BURIDANT, Claude (1980), "Les binomes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Age au XVIIe siècle", *Bulletin du Centre d'Analyse du discours*, n° 4, pp. 5-80.
- CULIOLI, Antoine (1980), *Cours de DEA*, Université de Paris VII.
- IMBS, Paul (1982), "Le français, langue de culture", *TRALiLi*, XX, 1, pp. 7-37.
- JEANJEAN, Colette (1984), "Les ratés c'est fabuleux. Etude syntaxique des amorces et des répétitions", *LINX*, n° 10, *Syntaxe et Discours*, 171-177.
- LEVELT, W.J.M. (1983), "Monitoring and self repair in Speech", *Cognition*, 14, pp. 41-104.

★★★